



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin mensuel d'informations sur le marché du travail

Après une pause en février, le mouvement de baisse du chômage a repris en mars 2006 et le nombre de demandeurs d'emploi a enregistré une des diminutions les plus fortes des cinq dernières années, en données corrigées des variations saisonnières (- 2,6 %).

Ce recul est sensiblement plus important qu'en France métropolitaine (- 1,3 %).

Cette diminution est le fruit d'une baisse des inscriptions à l'ANPE, conjuguée à une nette hausse des sorties.

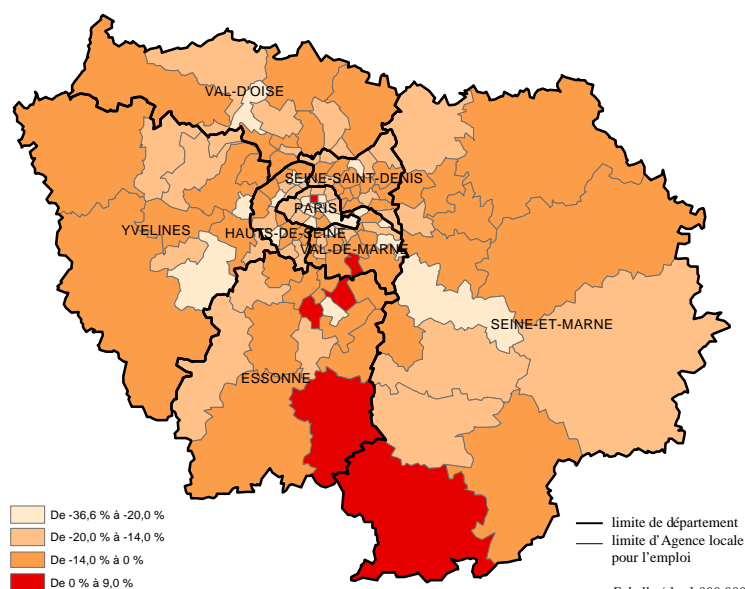
Toutes les catégories de public sont concernées : les jeunes, les femmes et les chômeurs de longue durée sont ainsi moins nombreux qu'au mois précédent.

Par contre, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité d'au moins 78 heures dans le mois est reparti à la hausse (+ 1,1 %).

Parallèlement à ce reflux du nombre de demandeurs d'emploi franciliens, le taux de tension observé sur le marché du travail régional (rapport des offres et des demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE) a atteint 0,80 point au premier trimestre 2006, soit le niveau le plus élevé depuis début 2001.

Dans les familles professionnelles du BTP, ce taux est encore supérieur (0,90), reflétant bien les difficultés structurelles de recrutement du secteur de la construction dans la plupart de ses métiers, dès qu'il connaît, comme actuellement, une activité soutenue.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de catégorie 1 de mars 2005 à mars 2006



LES CHIFFRES DE MARS 2006 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat.1) : 475 920

Evolution sur 1 mois (CVS) : - 2,6 %

Evolution sur 1 an : - 12,2 %

Part des femmes dans les demandeurs d'emploi : 46,5 %

Part des chômeurs de longue durée : 32,5 %

Part des moins de 25 ans : 10,9 %

Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2006 :

Ile-de-France : 9,0 %

France : 9,5 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	page 2
Les tensions sur le marché du travail	page 3
Les tensions dans les métiers du BTP	page 4
Les mouvements de main-d'œuvre dans le secteur de la construction	page 5
Les premières inscriptions à l'ANPE	page 6

LES EVOLUTIONS RECENTES DU MARCHE DU TRAVAIL

y Un mois de fort recul de la demande...

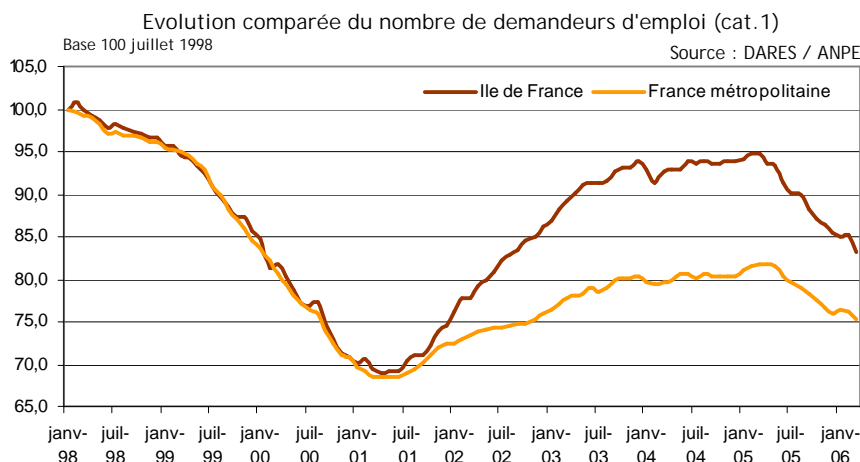
A la fin du mois de mars 2006, l'Ile-de-France comptait 475 920 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée (catégorie 1).

En données corrigées des variations saisonnières (CVS), le nombre de demandeurs a fortement diminué par rapport au mois précédent (-2,6%). Cette baisse est l'une des plus importantes de ces cinq dernières années, avec celle de février 2004 (-3,3%), période marquée par la réforme de l'indemnisation de l'assurance chômage. Ce net recul du nombre de chômeurs s'observe dans tous les départements franciliens. Il varie de -1,8% en Seine-et-Marne à -3,3% en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne. En France métropolitaine, la baisse observée (-1,3%) est également sensible, mais reste plus faible que dans la région.

Par rapport à mars 2005, le nombre de demandeurs d'emploi franciliens se replie de -12,2%, contre -7,5% en France métropolitaine. La baisse annuelle la plus forte est enregistrée à Paris : -14,8%.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) continue de baisser en mars 2006, de -1,5% en données CVS. En un an, la diminution atteint -13,5%, contre -7,4% pour la France. La part de ces demandeurs d'emploi dans le total des inscrits reste cependant élevée (32,5%).

Par contre, les autres catégories de demandeurs d'emploi enregistrent une évolution différente.



Après un mois de février de forte baisse, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite d'au moins 78 heures pendant le mois de mars (catégorie 6 de l'ANPE) a progressé de +1,1% (+1,2% pour la France). Ainsi, en un an, la baisse se maintient à -0,8% contre -2,3% au niveau national.

y ... dû en grande partie aux sorties

La forte baisse mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE est le résultat d'une baisse des entrées, conjuguée à une hausse des sorties.

Dans la continuité des mois précédents, le nombre d'entrées diminue en mars (-2,1% par rapport à février en données CVS), notamment les inscriptions suite à une fin de CDD (-3,2% CVS).

La hausse des sorties est l'une des plus importantes de ces dernières années (+4,1% par rapport au mois précédent en données CVS). En données brutes, l'Ile-de-France a enregistré plus de 8 100 sorties supplémentaires par rapport au même mois de l'année précédente. Les « absences au contrôle » (non

renvoi par le demandeur d'emploi de son bulletin mensuel de situation) expliquent la majeure partie de cette hausse (+5 900). Mais on enregistre également une forte augmentation des sanctions pour « non réponse à convocation », se traduisant par une suspension de deux mois (+1 700 soit +33,7% par rapport à l'an dernier). Cet accroissement s'explique presque exclusivement par la mise en place progressive, à l'ANPE, du suivi mensuel des demandeurs d'emploi au bout de quatre mois d'inscription. Ainsi, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis 3 à 6 mois et sanctionnés pour « non réponse à convocation » a triplé entre mars 2005 et mars 2006 (+1 500), ce qui traduit le fait qu'une proportion non négligeable des personnes convoquées ne s'est pas rendue à l'entretien de suivi. Toutefois, la hausse n'est pas du tout homogène suivant les départements, ce qui s'explique probablement par la mise en place plus ou moins complète de ce suivi mensuel.

Dans le même temps, le nombre des sorties de l'ANPE pour entrées en stage a continué à décroître : -29,1%, soit -1 600 sorties en un an.

Demandeurs d'emploi à la fin du mois de mars 2006	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage (données au 1 ^{er} trimestre 2006)	10,0%	7,6%	6,9%	7,1%	8,4%	12,7%	8,6%	9,4%	9,0%	9,5%
DEFM catégorie 1 (données brutes)	105 544	42 155	44 824	38 021	60 088	84 357	49 933	50 998	475 920	2 284 410
Evolution sur 1 mois (CVS)	-2,3%	-1,8%	-2,8%	-2,3%	-2,4%	-3,3%	-3,3%	-2,3%	-2,6%	-1,3%
Evolution sur 1 an	-14,8%	-11,3%	-11,2%	-11,4%	-12,5%	-10,8%	-11,7%	-10,9%	-12,2%	-7,5%
Part des femmes	47,0%	47,4%	45,4%	45,9%	46,5%	46,3%	46,8%	46,1%	46,5%	48,0%
Part des chômeurs de longue durée	36,3%	28,4%	31,6%	26,7%	33,2%	33,5%	31,3%	32,2%	32,5%	31,1%
Part des moins de 25 ans	5,6%	16,6%	12,5%	13,7%	8,7%	12,1%	11,4%	13,9%	10,9%	16,6%
Demandeurs d'emploi indemnisés (1)	106 778	44 597	45 712	38 687	66 917	72 821	50 068	39 673	465 253	2 479 500
Taux de couverture février 2006 (2)	56,7%	62,1%	61,8%	62,3%	59,1%	57,9%	59,7%	59,3%	59,2%	61,3%

Sources : INSEE, DARES / ANPE, GARP

(1) Il s'agit des bénéficiaires de l'assurance chômage et des allocations de solidarité (ASS et allocation d'insertion), hors allocations de préretraite et de formation.

(2) Le taux de couverture est le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés rapporté à l'effectif potentiellement indemnisable, à savoir la somme des demandeurs d'emploi en fin de mois des catégories 1 à 3 et 6 à 8, ainsi que les personnes indemnisées dispensées de recherche d'emploi.

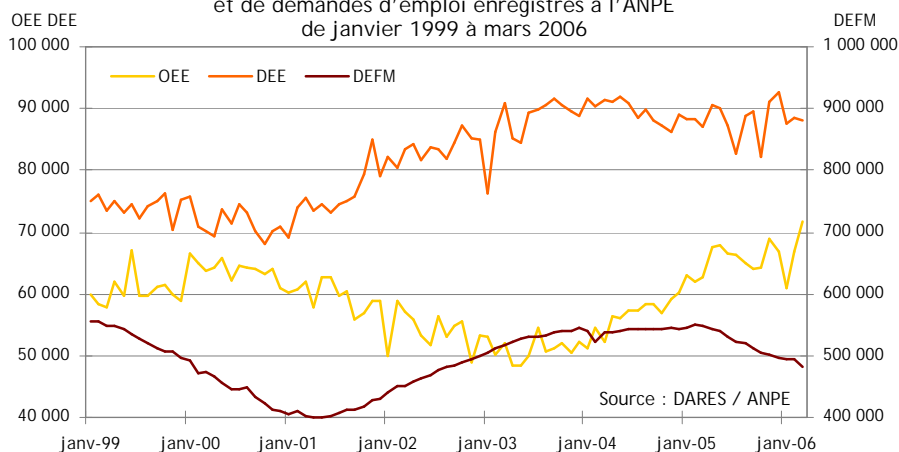
y Une accentuation des tensions sur le marché du travail

Le rapport entre le volume d'offres d'emploi confiées à l'ANPE et le volume de demandes d'emploi enregistrées par l'Agence au cours du premier trimestre 2006 s'établit à 0,80 point. Au cours de cette période, l'ANPE a donc reçu 80 nouvelles offres d'emploi, pour 100 nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi. Ce taux de tension est supérieur à celui observé au premier trimestre 2005 (0,75 point). Pour retrouver un niveau équivalent, il faut remonter au début de l'année 2001.

L'accentuation des tensions sur le marché du travail francilien est exclusivement le fait d'une hausse des offres d'emploi déposées à l'ANPE, de janvier à mars 2006 : 207 700 offres, soit +7,5% par rapport à la même période de l'an passé. Ces offres d'emploi sont durables pour 50,3% d'entre elles, contre 45,5% un an auparavant.

Le flux de nouvelles inscriptions à l'ANPE (environ 88 000 chaque mois) n'a, quant à lui, pas diminué. Il est même légèrement supérieur à la situation observée début 2005 (+0,4%). En dépit de ce flux toujours conséquent, le « taux d'écoulement » de la demande d'emploi (cf. note 3 du bas de la page) se maintient à un niveau élevé : 66,1% à fin mars 2006, contre 61,9% un an auparavant.

Evolution comparée du stock de DEFM et des flux d'offres et de demandes d'emploi enregistrés à l'ANPE de janvier 1999 à mars 2006



Toutefois, les métiers connaissant, structurellement, des tensions élevées n'enregistrent pas tous les mêmes évolutions. Les taux de tension ont beaucoup augmenté, depuis un an, dans les métiers du BTP, ou encore pour les caissiers et employés de libre service. Ils ont eu tendance à diminuer un peu dans les métiers de la santé et de l'hôtellerie restauration.

affichent une diminution de -2,3% à l'échelle nationale.

Par métier, les projets régionaux d'embauches les plus nombreux concernent les ingénieurs et cadres de l'informatique (21 500 projets) et les agents d'entretien (15 300 projets). La proportion des intentions d'embauches pour lesquelles les employeurs prévoient des difficultés à recruter est en léger recul : en moyenne, 38,7% des intentions affichées (contre 40% pour 2005).

y D'après le GARP/UNEDIC, des intentions d'embauches en progression

L'enquête du GARP/UNEDIC sur les besoins de main d'œuvre à prévoir pour 2006 recense 273 000 projets de recrutements en Ile-de-France, soit 22,8% des projets nationaux. Ces projets sont orientés à la hausse dans la région (+4% par rapport à l'enquête 2005), alors qu'ils

Les difficultés restent toutefois élevées dans certaines activités. Ainsi, les métiers du bâtiment et des travaux publics (cadres, techniciens et ouvriers) regroupent environ 22 500 intentions d'embauches, dont 66,9% sont pressenties « difficiles à satisfaire » par les employeurs.

Les métiers en tension en Ile-de-France, au premier trimestre 2006 Source : DARES / ANPE / UNEDIC	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre janvier et mars 2005 (1)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre janvier et mars 2006 (1)	Part des CDI et des CDD de plus de 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées de janvier et mars 2006 (2)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en mars 2006 (3)	DEFM de catégories 1, 2 et 3 en mars 2006	Evolution du stock de DEFM des catégories 1, 2 et 3 entre mars 2005 et mars 2006	Evolution des offres d'emploi enregistrées en un an	Taux de satisfaction des offres au 1er trimestre 2006 (4)	Enquête Unedic BMO 2006-Part des recrutements envisagés jugés difficiles
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	0,80	1,01	54,6%	70,6%	3 179	-23,4%	17,4%	84,3%	72,0%
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,53	0,67	54,0%	67,8%	12 757	-14,8%	28,6%	84,7%	73,8%
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,10	1,25	45,6%	65,2%	1 566	-20,5%	4,0%	83,9%	55,4%
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	2,16	4,05	45,2%	68,5%	1 667	-21,0%	86,0%	91,9%	59,4%
TAM de la maintenance et de l'organisation	0,96	1,12	66,1%	66,9%	8 548	-15,7%	15,3%	83,6%	56,9%
Caissiers, employés de libre service	1,04	1,34	42,5%	67,5%	12 779	-3,3%	38,2%	87,5%	28,2%
Vendeurs	0,93	0,92	57,7%	66,7%	27 702	-8,6%	3,8%	86,9%	31,2%
Bouchers, charcutiers, boulangers	0,96	1,12	85,3%	70,0%	2 181	-11,8%	22,1%	82,9%	66,8%
Cuisiniers	1,74	1,64	56,8%	68,4%	5 084	-12,0%	-1,7%	90,5%	56,4%
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	1,69	1,52	43,4%	66,8%	21 163	-7,1%	-3,9%	95,1%	36,8%
Aides-soignants	0,42	0,36	84,6%	71,4%	2 993	-6,7%	-6,7%	87,8%	71,1%
Infirmiers, sages-femmes	1,87	1,53	71,0%	74,2%	1 058	-8,6%	-2,7%	78,0%	81,8%
Ensemble des familles professionnelles	0,75	0,80	50,3%	66,1%	575 940	-10,8%	7,5%	88,5%	38,7%

(1) On rapporte le flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE durant trois mois au flux des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE durant la même période. Pour apprécier l'évolution de cet indicateur, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont, en effet, significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année. Exemple de lecture : il y a 0,80 offres d'emplois enregistrées pour 1 demande au premier trimestre 2006, contre 0,75 au premier trimestre 2005.

(2) Cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres déposées à l'ANPE, selon la famille professionnelle.

(3) Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes douze mois auparavant, ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE. Exemple de lecture : 66,1% des demandeurs d'emploi inscrits douze mois auparavant, ou entrés au cours de l'année, ne sont plus inscrits à l'ANPE.

(4) Il s'agit du rapport entre les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE satisfaites (par opposition aux offres annulées faute d'avoir trouvé le candidat recherché parmi les demandeurs d'emploi, d'autres salariés ou en interne), et les offres d'emploi sorties du fichier de l'ANPE.

y Des difficultés de recrutement récurrentes

Pour l'essentiel, les professionnels du bâtiment et des travaux publics (BTP) exercent leur activité au sein du secteur de la construction. Les évolutions des tensions dans les divers métiers du BTP sont donc très liées à la situation de ce secteur qui, à fin décembre 2004, occupait 220 000 salariés en Ile-de-France, soit 4,4% de l'emploi salarié régional (estimation INSEE).

Le secteur de la construction fait partie de ceux pour lesquels les difficultés de recrutement sont le plus souvent soulignées par les professionnels. Que l'activité du secteur soit à la hausse, ou que celui-ci subisse une conjoncture moins favorable, les difficultés semblent persister. Elles sont donc désignées comme structurelles, à la différence des difficultés rencontrées dans d'autres métiers, tels ceux de l'informatique, où la dimension conjoncturelle est plus marquée. Depuis deux ans, l'activité de la construction est soutenue en Ile-de-France cumulant ainsi les effets structurels et conjoncturels.

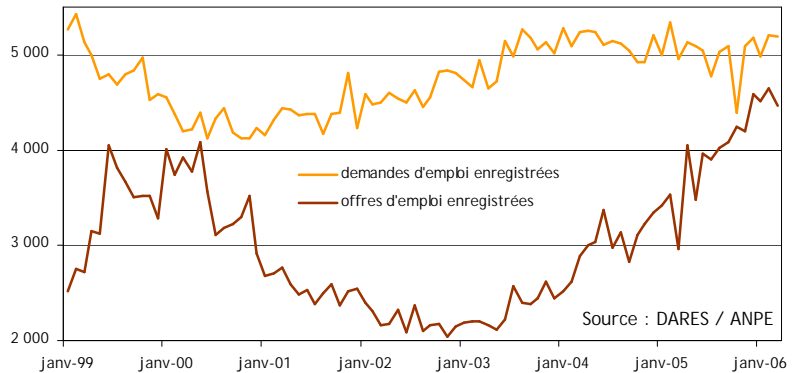
y Des tensions très vives

A fin mars 2006, les indicateurs de tensions sur le marché du travail mettent en évidence des difficultés manifestes pour les métiers du BTP. Ainsi, les taux de satisfaction des offres d'emploi déposées à l'ANPE sont, globalement, inférieurs à la moyenne régionale.

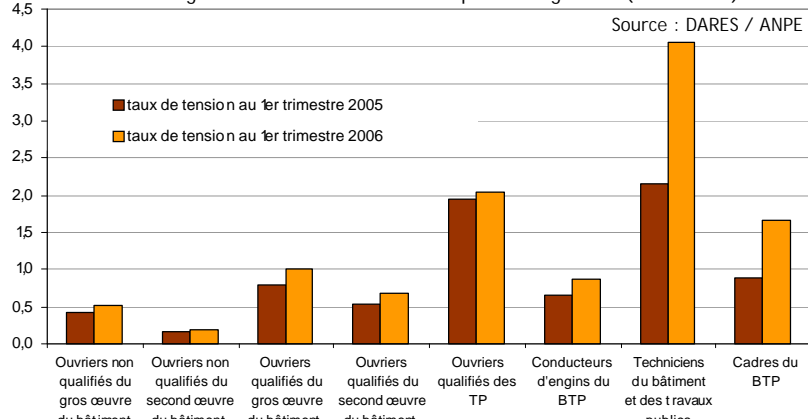
Le ratio « offres sur demandes » pour l'ensemble de ces métiers est assez élevé : 0,90 point (0,80 point tous métiers confondus), alors que, pourtant, une bonne partie des recrutements du secteur se réalise sans dépôt d'offre à l'ANPE. Ce taux moyen masque des disparités importantes entre métiers. Les taux de tension sont inférieurs à la moyenne régionale pour les métiers les moins qualifiés et pour ceux du second oeuvre. A contrario, ils sont très élevés pour les techniciens et les cadres du BTP.

Enfin, les taux d'écoulement de la demande d'emploi sont supérieurs à la moyenne régionale pour tous les métiers du BTP, témoignant ainsi d'une insertion rapide d'une majorité des demandeurs d'emploi sur le marché du travail.

Evolution comparée du nombre d'offres et de demandes d'emploi enregistrées chaque mois à l'ANPE pour les métiers du BTP, de janvier 1999 à mars 2006



Evolution comparée, par métiers, des rapports entre l'offre d'emploi enregistrée et la demande d'emploi enregistrée (OEE / DEE)



Principales caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi des métiers du BTP Source : DARES / ANPE	DEFM de catégories 1, 2 et 3 à fin mars 2006	Evolution de mars 2005 à mars 2006	Taux d'écoulement de la DEFM à fin mars 2006	Evolution du nombre d'OEE entre mars 2005 et mars 2006	Taux de satisfaction des offres au 1 ^{er} trimestre 2006
Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	3 657	-13,7%	71,9%	31,6%	85,7%
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	3 539	-6,4%	71,9%	34,6%	85,0%
Ouvriers qualifiés du gros oeuvre du bâtiment	3 179	-23,4%	70,6%	17,4%	84,3%
Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	12 757	-14,8%	67,8%	28,6%	84,7%
Ouvriers qualifiés des TP	733	-26,0%	71,5%	1,5%	86,8%
Conducteurs d'engins du BTP	625	-16,3%	67,6%	23,8%	83,9%
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	1 667	-21,0%	68,5%	86,0%	91,9%
Cadres du BTP	2 713	-17,5%	67,3%	67,9%	87,5%
Ensemble des familles professionnelles du BTP	28 870	-15,8%	69,4%	39,5%	86,8%
Ensemble des familles professionnelles	575 940	-10,8%	66,1%	7,5%	88,5%

y Une demande d'emploi en baisse et une offre importante

Cette fluidité du marché du travail doit être rapprochée des flux des nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi. Depuis mi-2003, ces volumes sont en effet quasi constants, avec un peu plus de 5 000 nouvelles inscriptions chaque mois pour les métiers du BTP. Au total, le secteur recense 28 870 demandeurs d'emploi de catégories 1, 2 et 3, à fin mars 2006 (5,0% de la demande régionale).

Ces flux réguliers d'inscription de demandeurs d'emploi ont permis, jusqu'à aujourd'hui, de contenir les taux de tension. Ils

paraissent toutefois insuffisants, face à une offre d'emploi qui ne cesse de progresser pour ces métiers. Ainsi, le flux d'offres confiées à l'ANPE a progressé de +107,9% entre les premiers trimestres 2003 et 2006. Dans le même temps, le flux des nouvelles demandes d'emploi enregistrées par l'ANPE a augmenté de seulement +9,0%.

Avec un niveau stable de nouvelles inscriptions et des offres d'emploi qui se multiplient, le stock de demandeurs d'emploi pour les métiers du BTP se réduit donc sensiblement (-15,8% en un an). La question de l'image de ce secteur auprès, notamment, des jeunes se pose donc avec acuité, si l'on veut en augmenter l'attractivité.

y Une flexibilité assurée par le recours à l'intérim

Les tensions sur le marché du travail dans les métiers du BTP doivent être replacées dans une analyse plus générale des pratiques de gestion de l'emploi dans le secteur de la construction.

Celle-ci peut être réalisée dans les établissements d'au moins 10 salariés grâce à l'exploitation des enquêtes et déclarations des mouvements de main-d'œuvre (EMMO-DMMO), qui fournissent une information précise sur les arrivées et sur les départs de personnel.

Si l'on ne prend pas en compte l'usage de l'intérim, le secteur se caractérise par une relative faiblesse des mouvements de main-d'œuvre. Avec 74 600 entrées et sorties dans l'année, la construction n'a enregistré que 2,7% des mouvements régionaux. Ainsi, en 2004, pour 100 salariés présents en début d'année, on a comptabilisé 21,3 entrées en cours d'année (CDI, CDD ou transfert) et 22,1 départs (démission, retraite, licenciement, fin de CDD, etc.). Tous secteurs confondus, les taux régionaux d'entrée et de sortie sont presque deux fois plus élevés.

Le diagnostic est, toutefois, très différent si l'on prend en compte l'intérim. Avec près de 300 000 missions, d'une durée moyenne de 15 jours, utilisées chaque année, la construction est, en effet, le secteur d'activité francilien qui recourt le plus à cette forme de contrat.

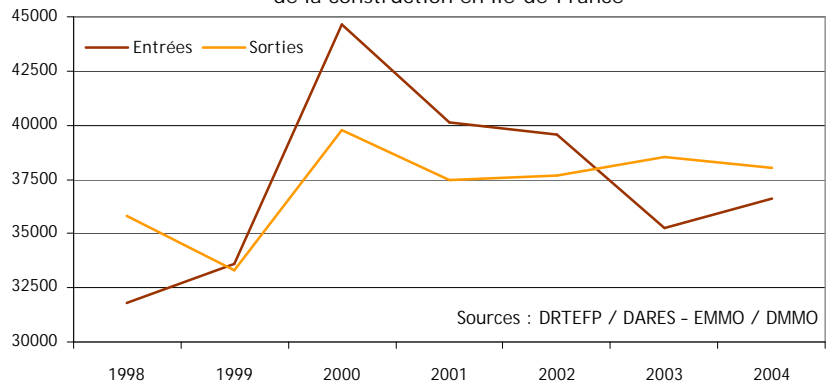
y De nombreux recrutements d'hommes jeunes

En 2004, un peu moins des deux tiers des entrées (hors intérim) et des sorties ont porté sur les métiers spécifiques au BTP. Les principaux mouvements concernent les ouvriers qualifiés du second œuvre (16,8% des mouvements globaux du secteur) et les ouvriers non qualifiés du gros œuvre (10,2%).

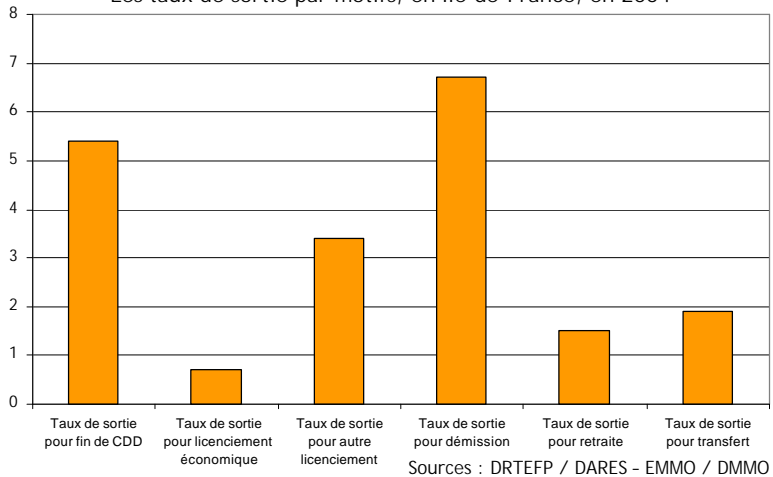
Les entrées ont concerné, en très large majorité, des hommes (87,8%) ayant souvent moins de 25 ans (31,7%, soit 5,7 points de plus que la moyenne régionale).

Compte tenu de l'importance

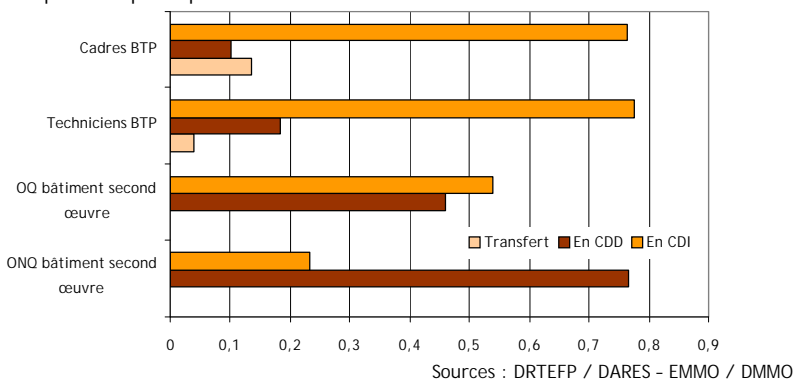
Les évolutions des mouvements de main d'œuvre dans le secteur de la construction en Ile-de-France



Les taux de sortie par motifs, en Ile-de-France, en 2004



La répartition des entrées par type de contrat pour les principaux métiers du secteur de la construction en 2004



de l'intérim, le CDD est assez peu utilisé dans la construction. Les entrées en CDI y sont légèrement majoritaires. Le mode de recrutement varie toutefois selon la taille de l'établissement et le métier exercé. Ainsi, les embauches en CDD sont plus fréquentes dans les établissements de 10 à 19 salariés. La plupart des ouvriers non qualifiés sont recrutés en CDD alors que l'embauche en CDI est la règle pour les cadres et les techniciens.

y Parmi les départs, une part élevée de démissions

Contrairement à la plupart des

autres secteurs, les départs pour fin de CDD ne constituent pas, dans la construction, le principal motif de sortie. L'usage du CDD y est limité et une partie de ces contrats est transformée en CDI.

Les démissions sont, par contre, assez nombreuses, bien que le taux de départ pour ce motif (nombre de démissions dans l'année pour 100 personnes présentes en début d'année) reste inférieur au taux enregistré, en moyenne, dans le secteur tertiaire. Ce phénomène est particulièrement présent dans les petits établissements où le taux de démission a atteint 9,1 en 2004.

Les inscriptions à l'ANPE pour une première entrée sur le marché du travail

y Plus de 100 000 inscriptions par an

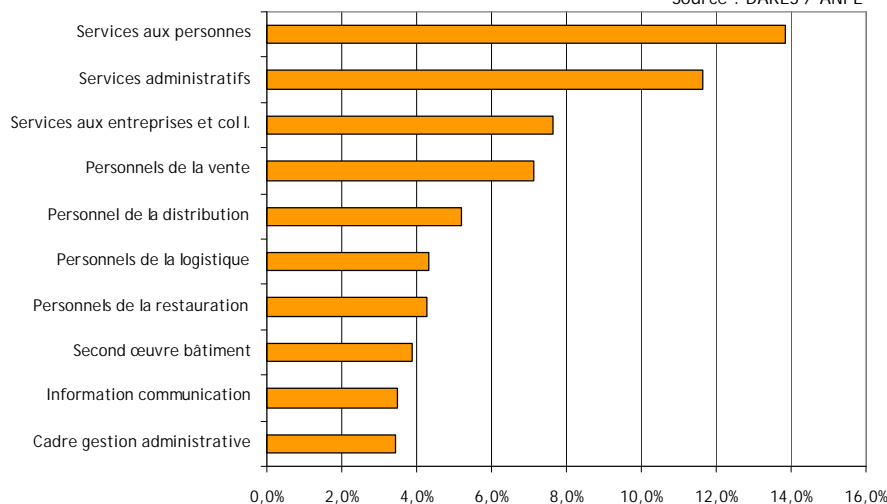
Entre avril 2005 et mars 2006, 105 000 personnes à la recherche d'un premier emploi se sont inscrites à l'ANPE en Ile-de-France. Ce motif d'inscription a représenté près de 9 % de l'ensemble des entrées enregistrées au cours des douze derniers mois. Toutes les personnes qui débutent leur vie active ne passent pas par l'ANPE. Une partie d'entre elles, notamment parmi les plus diplômées, accède directement à un emploi. D'autres ne jugent pas nécessaire de s'inscrire à l'ANPE et effectuent des recherches par d'autres moyens. On peut toutefois estimer qu'une majorité des premières entrées sur le marché du travail francilien donne lieu à une inscription comme demandeur d'emploi.

La plupart du temps, la durée de première inscription à l'ANPE n'excède pas quelques mois. Plus de la moitié des sorties ont lieu au cours des trois premiers mois. Un quart seulement des personnes restent inscrites plus de six mois.

Une majorité des personnes a un niveau de formation au moins égal au baccalauréat. Mais les métiers le plus souvent recherchés sont, pour la plupart, des métiers d'employés du secteur tertiaire n'exigeant pas une qualification très élevée : services à la personne, gardiennage et nettoyage, personnels de la vente et de la distribution.

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi entrés sur le marché du travail entre avril 2005 et mars 2006

Source : DARES / ANPE



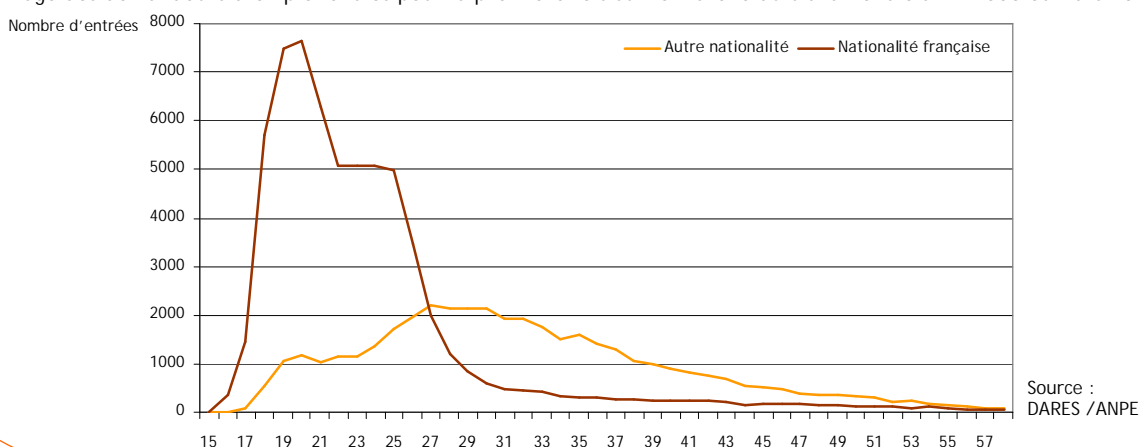
y De nombreux étrangers parmi les primo-demandeurs

La part des personnes de nationalité étrangère parmi les primo-demandeurs d'emploi est très importante en Ile-de-France. Elle atteint 39 %, avec des différences sensibles entre départements : 49 % en Seine-Saint-Denis, mais 27 % dans les Yvelines. La surreprésentation de la population étrangère parmi les primo-demandeurs d'emploi ne se traduit pas, pour autant, par une augmentation régulière de sa part dans la demande d'emploi totale. Celle-ci a même légèrement diminué au cours des dernières années (24,0 % à fin mars 2006 contre 24,3 % à fin mars 2003). Cette surreprésentation traduit, par

contre, l'importance des mouvements d'entrée et de sortie de la population étrangère sur le marché du travail francilien.

Les primo-demandeurs d'emploi étrangers se distinguent surtout des primo-demandeurs de nationalité française par leur âge. Beaucoup ont entre 25 et 40 ans, notamment des femmes dont on peut supposer qu'elles sont depuis peu de temps en France. Si plus du tiers d'entre eux a un niveau de formation inférieur au CAP, ils sont près de 45 % à posséder le niveau du baccalauréat.

L'âge des demandeurs d'emploi entrés pour la première fois sur le marché du travail entre avril 2005 et mars 2006



Source : DARES / ANPE

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa – 75935 Paris Cedex 19 – Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Marc Biehler - Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques -

Diffusion : Service relation avec les usagers, communication et documentation

Tirage : 1 200 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877

[http : //www.europemploi-idf.org](http://www.europemploi-idf.org)